FormaV

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général SVT + SES, veuillez visiter :
bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sciences économiques et sociales

Session 2022 • Amérique du Nord • Jour 2

Code sujet **22-SESJ2AN1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — L'engagement politique et les variables sociodémographiques
1 réponses • sujet p. 2–5

Épreuve composée – sujet A — Justice sociale, spécialisations internationales et progrès technique endogène
4 réponses • sujet p. 6–9

Épreuve composée – sujet B — Marché unique, organisation du travail, classes sociales et progrès technique endogène
4 réponses • sujet p. 10–12

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Dissertation

None points

L’engagement politique et les variables sociodémographiques

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> L’engagement politique dépend-il seulement des variables sociodémographiques ?

Introduction. L’engagement politique désigne les actions par lesquelles des individus participent à la vie politique ou cherchent à influencer les décisions publiques : voter, militer dans un parti ou un syndicat, participer à une manifestation ou signer une pétition. Une adhésion associative ou une activité bénévole n’est pas nécessairement un engagement politique, même si elle peut relever de l’engagement civique et parfois favoriser une participation politique. Les variables sociodémographiques — notamment l’âge, le sexe, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle et la situation familiale — sont liées aux ressources et aux contraintes des individus. Elles peuvent donc influencer leur probabilité de participer. Mais elles ne suffisent pas à expliquer les choix individuels : les motivations, les socialisations, les événements et les institutions comptent aussi. Dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques contribuent-elles à l’engagement politique, et quels autres facteurs interviennent ? Nous verrons d’abord que les positions et ressources sociales sont associées à des pratiques d’engagement différentes, puis que l’engagement dépend aussi des motivations et du contexte politique et institutionnel.

I. Les variables sociodémographiques influencent les ressources disponibles et les formes de participation.

Participer à une activité collective peut nécessiter du temps, des ressources matérielles et des compétences pour comprendre les enjeux ou prendre la parole. Ces ressources étant inégalement distribuées, le diplôme et la position professionnelle peuvent être associés à des niveaux différents de participation. Le document 2 indique qu’en 2017, 61,8 % des personnes diplômées de l’enseignement supérieur adhèrent à une association, contre 39,4 % des personnes sans diplôme, ayant arrêté leurs études au primaire ou titulaires du BEPC. L’écart est de 22,4 points de pourcentage (61,8 − 39,4). Selon la catégorie socioprofessionnelle, la part d’adhérents atteint 61,1 % chez les cadres et professions libérales, contre 37,8 % chez les ouvriers, soit 23,3 points d’écart. Ces chiffres décrivent l’adhésion associative, et non directement le militantisme politique. Ils montrent une association entre caractéristiques sociales et participation associative, mais ne suffisent pas à établir que le diplôme ou la profession causent à eux seuls ces différences.

La composition sociale d’une mobilisation peut également différer de celle de la population de référence. Le document 3 indique que les employés représentent 27,2 % des actifs français, 33,3 % de l’ensemble des « gilets jaunes » présentés et 44,7 % des actifs parmi ces manifestants. La comparaison des actifs parmi les manifestants avec l’ensemble des actifs permet de constater leur surreprésentation dans cette mobilisation. À l’inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 18 % des actifs français, mais 7 % des actifs parmi les « gilets jaunes » présentés. De même, les artisans, commerçants et chefs d’entreprise représentent 6,5 % des actifs français et 14 % des actifs parmi ces manifestants. Ces écarts décrivent une composition socialement différenciée ; ils ne démontrent pas que l’appartenance à une catégorie professionnelle détermine mécaniquement la participation. Les conditions de travail, les intérêts économiques ou le sentiment de partager une situation peuvent néanmoins rendre certains groupes plus sensibles à des revendications données.

L’âge et la situation familiale peuvent aussi peser sur les possibilités de participation, notamment en raison des contraintes de temps. Dans le document 2, la part d’adhérents à une association est de 36,5 % parmi les personnes ayant au moins un enfant de moins de trois ans, tandis qu’elle atteint 54,7 % parmi celles qui ont deux enfants de plus de trois ans : l’écart est de 18,2 points. Le tableau ne permet toutefois pas d’isoler les mécanismes qui expliquent cette différence ni de prouver une causalité. La relation entre âge et adhésion n’est pas non plus simplement croissante : la part d’adhérents est de 45,5 % chez les 25-34 ans, de 54,8 % chez les 65-74 ans, puis de 44,3 % à partir de 75 ans. Les caractéristiques sociodémographiques orientent donc les probabilités et les formes de participation, sans produire un effet uniforme ou nécessaire.

II. Les motivations, les expériences et le contexte politique empêchent de réduire l’engagement aux caractéristiques sociales.

Les individus peuvent s’engager en raison des objectifs qu’ils poursuivent, de leur intérêt pour une cause ou du sentiment qu’ils peuvent agir utilement. Le document 4, qui porte sur 6 667 bénévoles associatifs âgés de 18 ans et plus, indique que 75 % citent le contact et les échanges avec autrui comme satisfaction, 60 % le plaisir d’être efficace et utile, et 56 % la convivialité. Le sentiment de changer un peu les choses est mentionné par 42 %. Plusieurs réponses étant possibles, ces pourcentages ne s’additionnent pas à 100 %. Ces résultats concernent les bénévoles interrogés et non l’ensemble des participants politiques ; ils éclairent néanmoins des motivations relationnelles et le sentiment d’utilité susceptibles de favoriser une action collective. À caractéristiques sociales proches, des individus peuvent avoir des convictions, des intérêts ou un sentiment de compétence politique différents et choisir, ou non, de s’engager.

La socialisation politique intervient également. La famille, l’école, les groupes de pairs, le milieu professionnel et les associations peuvent transmettre des opinions, des connaissances et des habitudes de participation. Ces apprentissages peuvent renforcer l’intérêt pour la politique et la confiance dans la capacité à faire entendre sa voix, ou au contraire éloigner de la participation. Ils ne déterminent pas un parcours unique : les expériences personnelles et les rencontres peuvent faire évoluer les dispositions acquises. Une mobilisation peut aussi donner aux individus le sentiment de partager une identité et un problème commun, ce qui facilite leur passage à l’action.

Enfin, les institutions et les événements modifient les occasions et les coûts de la participation. Le document 1 rapporte que le débat consécutif au mouvement des « gilets jaunes » a fait resurgir la proposition de rendre le vote obligatoire afin d’enrayer la progression de l’abstention. En Belgique, le document mentionne une amende de 30 à 60 euros à la première absence et de 60 à 150 euros en cas de récidive. Si un électeur omet quatre fois de voter en quinze ans, il risque une radiation des listes électorales pendant dix ans et ne peut, durant cette période, recevoir de nomination, promotion ou distinction d’une autorité publique. Ces règles illustrent la manière dont une institution peut modifier les incitations à voter, sans distinction de profil sociodémographique. Le document ne permet toutefois pas de conclure que l’obligation de vote réduit effectivement l’abstention. Par ailleurs, une décision publique contestée peut constituer un déclencheur commun d’une mobilisation : selon la présentation du document 3, le mouvement des « gilets jaunes », apparu en octobre 2018, contestait l’augmentation des taxes sur les carburants. Un mécontentement partagé ne suffit pas automatiquement à mobiliser ; les réseaux, les possibilités de rassemblement et la formulation des revendications jouent également un rôle.

Conclusion. Les variables sociodémographiques contribuent à expliquer les différences d’engagement : les ressources, les contraintes et la position professionnelle sont associées à des pratiques collectives différentes, comme l’illustrent les données sur l’adhésion associative et la composition sociale des « gilets jaunes ». Mais elles ne déterminent pas à elles seules la participation politique. Les motivations, les convictions, la socialisation, le sentiment de pouvoir agir, les événements mobilisateurs et les règles institutionnelles interviennent aussi. L’engagement s’explique donc par l’interaction entre les caractéristiques sociales, les dispositions des individus et les occasions politiques.

RÉPONSE À RETENIR

Réponse : Non. Les variables sociodémographiques influencent les ressources, les contraintes et les probabilités d’engagement, mais elles ne l’expliquent pas à elles seules. Les motivations, les convictions, la socialisation, le sentiment d’efficacité, les événements mobilisateurs et les règles institutionnelles contribuent également à déterminer si les individus s’engagent et sous quelle forme.

Épreuve composée – sujet A

20 points

Justice sociale, spécialisations internationales et progrès technique endogène

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Consigne

Sujet p. 6

> À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale peut produire des effets pervers.

Un **effet pervers** est une conséquence non voulue d'une mesure qui peut contrarier, au moins en partie, l'objectif poursuivi. Il faut donc présenter l'objectif de justice sociale, le mécanisme de la politique publique et l'effet indésirable possible.

Par exemple, les pouvoirs publics peuvent verser des prestations sous condition de ressources afin de garantir un revenu minimal et de réduire la pauvreté. Mais si la reprise d'un emploi peu rémunéré entraîne la diminution de ces prestations, le gain de revenu disponible procuré par le travail peut être faible. Cette situation peut créer une **trappe à inactivité** : certains bénéficiaires peuvent être moins incités à accepter un emploi peu payé ou à augmenter leur temps de travail. La politique destinée à réduire les inégalités et la pauvreté risque alors de rendre le retour à l'emploi moins attractif pour une partie des personnes concernées.

Cet effet n'est ni automatique ni identique pour tous : il dépend notamment du montant des prestations, de leur mode de calcul et des revenus d'activité. Il ne signifie pas que la protection sociale est inutile, mais montre qu'une politique en faveur de la justice sociale peut produire des conséquences non souhaitées.

RÉPONSE À RETENIR

Des prestations minimales sous condition de ressources peuvent réduire la pauvreté, mais leur diminution lorsque le bénéficiaire reprend un emploi peu rémunéré peut réduire le gain financier associé au travail et créer une trappe à inactivité : c'est un effet pervers possible de l'action publique.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 7

> À l'aide des données du document, vous comparerez les données en matière d'exportations de haute technologie et de dépenses de recherche et développement de la Corée du Sud et du Nigeria en 2019. (2 points)

Je relève, pour chacun des deux pays, les deux valeurs représentées : la part des exportations de haute technologie dans les exportations de produits manufacturés, puis la part des dépenses de R&D dans le PIB. Ces indicateurs sont exprimés en pourcentage, mais ils n'ont pas le même dénominateur.

Pour la Corée du Sud, le graphique indique respectivement **32,4 %** et **4,53 %**. Pour le Nigeria, il indique **1,5 %** et **0,13 %**. La part des exportations de haute technologie est donc supérieure de **30,9 points de pourcentage** en Corée du Sud : 32,4 − 1,5 = 30,9. Les dépenses de R&D rapportées au PIB y sont supérieures de **4,40 points de pourcentage** : 4,53 − 0,13 = 4,40. En rapport, les valeurs sud-coréennes sont environ 21,6 fois celles du Nigeria pour le premier indicateur (32,4 ÷ 1,5) et 34,8 fois pour le second (4,53 ÷ 0,13).

La comparaison établit un écart marqué entre les deux pays en 2019. Elle ne prouve toutefois pas, à elle seule, que les dépenses de R&D causent la différence de spécialisation à l'exportation.

RÉPONSE À RETENIR

En 2019, les produits de haute technologie représentent 32,4 % des exportations manufacturées de la Corée du Sud, contre 1,5 % au Nigeria, soit 30,9 points de plus. Les dépenses de R&D représentent respectivement 4,53 % et 0,13 % du PIB, soit un écart de 4,40 points.

Question 2.

Sujet p. 7

À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que les dotations factorielles et technologiques permettent d'expliquer les spécialisations internationales. (4 points)

La **spécialisation internationale** désigne la concentration relative d'un pays dans la production et l'exportation de certains biens ou services. Elle peut s'expliquer par les différences de **dotations factorielles** — la quantité relative de travail, de capital ou de ressources naturelles dont dispose un pays — et par les différences de technologie et de savoir-faire.

Selon l'explication des avantages comparatifs, notamment le modèle HOS, un pays tend à se spécialiser dans les productions qui utilisent intensivement les facteurs relativement abondants chez lui. Ainsi, une économie disposant d'une main-d'œuvre relativement abondante et peu coûteuse peut être compétitive dans des productions intensives en travail, tandis qu'un pays doté de beaucoup de capital peut développer des activités nécessitant des équipements importants. L'abondance de ressources naturelles peut également favoriser les exportations de produits qui les mobilisent. Ces spécialisations et les échanges qui en résultent permettent aux pays de tirer parti de leurs avantages comparatifs.

La technologie constitue une autre source d'avantage comparatif : les connaissances, les travailleurs qualifiés et les innovations peuvent augmenter la productivité ou permettre de produire des biens plus sophistiqués. Le document l'illustre en rapprochant deux indicateurs pour 2019. En Corée du Sud, les produits de haute technologie représentent 32,4 % des exportations manufacturées et les dépenses de R&D, 4,53 % du PIB ; au Nigeria, les proportions correspondantes sont 1,5 % et 0,13 %. Ces données sont compatibles avec l'idée qu'une capacité technologique plus développée accompagne une spécialisation davantage tournée vers les produits de haute technologie. Elles ne suffisent cependant pas à démontrer que les dépenses de R&D expliquent à elles seules la composition des exportations : les qualifications, les infrastructures, les ressources ou les politiques économiques peuvent aussi intervenir.

RÉPONSE À RETENIR

Les pays tendent à se spécialiser dans les productions utilisant leurs facteurs relativement abondants et dans celles où ils disposent d'un avantage technologique. Les écarts observés en 2019 entre la Corée du Sud et le Nigeria illustrent l'association entre un effort de R&D plus élevé et une part plus importante de produits de haute technologie exportés, sans suffire à établir une causalité unique.

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène. (10 points)

Introduction. Le progrès technique désigne l’ensemble des innovations qui améliorent les produits ou les procédés de production. Dire qu’il est **endogène**, c’est considérer qu’il se forme au sein de l’économie, à partir de décisions d’investissement, de recherche et de formation, plutôt que de le traiter comme un phénomène extérieur et inexpliqué. Comment les choix des entreprises et des pouvoirs publics peuvent-ils produire du progrès technique et soutenir durablement la croissance ? Le dossier permet de montrer que l’accumulation de connaissances et de capital humain nourrit les innovations, lesquelles peuvent contribuer aux gains de productivité.

Le progrès technique résulte d’abord de décisions d’investissement en recherche et développement. La R&D regroupe des activités créatives destinées à accroître les connaissances et à concevoir de nouvelles applications. Les entreprises peuvent la financer pour mettre au point de nouveaux produits ou des procédés plus efficaces ; les pouvoirs publics et les organismes de recherche peuvent également y contribuer. Ces dépenses alimentent un stock de connaissances qui peut ensuite être mobilisé dans la production. Une innovation de procédé, par exemple, permet de produire une quantité donnée avec moins de facteurs, ou d’obtenir davantage de production avec les mêmes facteurs : elle améliore ainsi l’efficacité productive. Une innovation de produit peut aussi créer de nouvelles activités et ouvrir des débouchés.

Le document 3 montre que l’effort de R&D et la présence de chercheurs diffèrent selon les pays en 2018. Les dépenses intérieures brutes de R&D représentent 4,51 % du PIB en Corée du Sud, contre 2,94 % aux États-Unis et 2,19 % en France. Le nombre de chercheurs pour 1 000 actifs occupés est respectivement de 15,2, 9,8 et 10,9. Ces chiffres rendent visibles des ressources consacrées à la production de connaissances. Ils ne prouvent pas, à eux seuls, que la dépense de R&D explique les écarts de croissance ou de productivité entre ces pays : le document est une comparaison à une date donnée et d’autres facteurs interviennent.

Le progrès technique dépend aussi de la formation et du capital humain. Le capital humain correspond aux connaissances et aux compétences détenues par les individus. L’éducation et la formation permettent de former des travailleurs capables de participer à la recherche, de comprendre les innovations et de les appliquer dans les entreprises. Le document 2 de Marc Gurgand explicite ce mécanisme : un niveau d’éducation plus élevé augmente le nombre de travailleurs qualifiés susceptibles de participer à l’accumulation du savoir, ce qui peut accélérer les découvertes et élargir les possibilités de croissance. L’éducation ne contribue donc pas seulement à produire davantage à un moment donné ; elle peut aussi renforcer la capacité future de l’économie à innover. Les politiques publiques d’éducation peuvent soutenir cette accumulation, même si leurs effets ne sont ni immédiats ni garantis.

Enfin, les connaissances nouvelles peuvent se diffuser au-delà de l’entreprise ou de l’organisme qui les a produites : ce sont des **externalités positives de connaissance**. Les échanges entre chercheurs, la mobilité des travailleurs qualifiés et l’imitation ou l’adaptation d’innovations permettent à d’autres producteurs d’en bénéficier. Une entreprise innovatrice peut ainsi augmenter sa propre productivité, tandis que la diffusion du savoir contribue aux gains de productivité de l’ensemble de l’économie. Ce processus cumulatif — investissement, connaissances, innovations, diffusion et nouveaux investissements — explique pourquoi les choix réalisés aujourd’hui peuvent entretenir le progrès technique dans le temps.

Le document 1 apporte un éclairage sur la contribution de la productivité globale des facteurs (PGF), indicateur de l'évolution de l'efficacité productive qui n'est pas expliquée par les seules contributions du travail et du capital. En 2018, la contribution de la PGF à la croissance du PIB est de 0 point en France, de 0,9 point aux États-Unis et de 2,3 points en Corée du Sud. En Corée du Sud, la croissance publiée est de 2,9 %, avec une contribution du travail de −0,6 point, du capital de 1,2 point et de la PGF de 2,3 points ; les contributions affichées totalisent bien 2,9 points. En France, les contributions affichées totalisent 1,7 point (1 + 0,7 + 0), contre une croissance publiée de 1,8 % ; aux États-Unis, elles totalisent 3 points (1,3 + 0,8 + 0,9), contre une croissance publiée de 2,9 %. Il convient de reprendre ces valeurs telles qu'elles sont données, sans attribuer précisément ces écarts de 0,1 point à une composante. Enfin, la PGF n'est pas une mesure directe du seul progrès technique : elle peut aussi refléter d'autres changements d'efficacité et des erreurs de mesure. Les données sont donc compatibles avec un rôle des gains d'efficacité, mais ne permettent pas d'en attribuer toute la cause à la R&D ou à l'éducation.

Conclusion. Le progrès technique est endogène parce qu'il est alimenté par des choix économiques internes : les dépenses de R&D créent des connaissances et des innovations, tandis que l'éducation forme le capital humain capable de les produire et de les diffuser. Les documents montrent des écarts d'effort de recherche entre pays, le mécanisme reliant formation et découvertes, ainsi que des contributions de la PGF à la croissance. Ces éléments étayent l'idée que les décisions des entreprises et les politiques publiques peuvent favoriser le progrès technique et, par ce biais, la croissance à long terme, sans que les comparaisons présentées suffisent à établir à elles seules une causalité.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le progrès technique est endogène : il découle notamment des investissements en R&D et en éducation, qui accumulent connaissances et capital humain, rendent possibles les innovations et en favorisent la diffusion. Celles-ci peuvent accroître l'efficacité productive et soutenir la croissance. Le dossier l'illustre par les dépenses de R&D et le nombre de chercheurs en 2018 (document 3), par le mécanisme reliant éducation et découvertes (document 2) et par les contributions de la PGF à la croissance en 2018 (document 1), sans permettre d'isoler une causalité unique.

Épreuve composée – sujet B

20 points

Marché unique, organisation du travail, classes sociales et progrès technique endogène

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question 1

Sujet p. 10

> Expliquez un effet du marché unique sur la croissance économique dans l'Union européenne. (4 points)

Le marché unique européen est un espace dans lequel les obstacles aux échanges entre États membres sont supprimés ou réduits, notamment grâce à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Il met ainsi les entreprises en concurrence sur un marché plus vaste.

Cette extension du marché peut stimuler la croissance économique par un enchaînement précis : les entreprises qui peuvent vendre à davantage de consommateurs élargissent leurs débouchés ; elles peuvent produire en plus grandes séries et réaliser des économies d'échelle, c'est-à-dire réduire leur coût moyen de production lorsque les quantités produites augmentent. La concurrence les incite également à innover et à gagner en efficacité. La baisse des coûts peut se traduire par une baisse des prix, soutenir le pouvoir d'achat et la demande. L'augmentation de la production et de l'investissement contribue alors à la hausse du PIB réel, donc à la croissance économique.

Il s'agit d'un effet possible du marché unique : son ampleur dépend notamment de la capacité des entreprises et des travailleurs à s'adapter à la concurrence.

RÉPONSE À RETENIR

En élargissant les débouchés et en renforçant la concurrence, le marché unique peut permettre aux entreprises de produire à plus grande échelle, de réduire leurs coûts et d'innover. Ces gains d'efficacité peuvent favoriser l'investissement et la production, ce qui contribue à la croissance économique dans l'Union européenne.

Question Question 2

Sujet p. 10

> En quoi le modèle d'organisation post-taylorien se distingue-t-il du modèle d'organisation taylorien ? (3 points)

Le modèle taylorien repose sur une division poussée du travail : les tâches sont décomposées en opérations simples et répétitives, conçues et contrôlées par la hiérarchie. La séparation entre conception et exécution limite l'autonomie des salariés, dont le travail est prescrit et soumis à un contrôle étroit.

Le modèle post-taylorien cherche davantage de flexibilité dans l'organisation du travail. Il peut confier aux salariés des tâches plus variées, favoriser la polyvalence, le travail en équipe et une certaine autonomie dans la résolution des problèmes. Les salariés peuvent également être davantage associés à l'amélioration de la production. L'objectif est notamment de s'adapter plus rapidement aux changements de la demande et aux aléas de production.

La distinction porte donc sur le degré de spécialisation, d'autonomie et de participation des salariés : le post-taylorisme atténue certains principes tayloriens, sans signifier que toute division du travail ou tout contrôle disparaît.

RÉPONSE À RETENIR

Le taylorisme spécialise les salariés dans des tâches prescrites, répétitives et étroitement contrôlées, en séparant conception et exécution. Le post-taylorisme privilégie davantage la polyvalence, le travail en équipe et l'autonomie des salariés, afin de rendre l'organisation plus flexible et réactive.

Question Question 3

Sujet p. 10

À l'aide d'un argument, montrez que l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française d'aujourd'hui peut être remise en cause. (3 points)

Une approche en termes de classes sociales classe les individus en groupes définis par des positions et des conditions sociales communes, notamment dans le travail, les revenus et le patrimoine. Elle peut cependant être remise en cause car les appartenances et les situations ne se superposent pas toujours en groupes homogènes et nettement séparés.

Par exemple, au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle, les individus peuvent connaître des conditions de vie, des revenus, des patrimoines et des trajectoires très différents. À l'inverse, des personnes appartenant à des catégories différentes peuvent partager certains modes de vie ou certaines préoccupations. La multiplication des facteurs de différenciation — diplôme, âge, genre, situation familiale ou statut d'emploi — rend donc parfois insuffisante une lecture de la société fondée uniquement sur les classes sociales.

Cet argument ne signifie pas que les inégalités ou les groupes sociaux ont disparu : il montre que les classes sociales ne rendent pas, à elles seules, compte de toute la diversité des positions et des expériences dans la société française contemporaine.

RÉPONSE À RETENIR

L'approche en termes de classes sociales peut être remise en cause parce que les catégories ne sont pas toujours homogènes : les situations de revenu, de patrimoine et les trajectoires peuvent fortement varier à l'intérieur d'une même catégorie socioprofessionnelle. D'autres facteurs, comme le diplôme, l'âge ou le genre, contribuent aussi à différencier les individus. Les classes sociales restent utiles pour analyser les inégalités, mais ne suffisent pas toujours à décrire toute la diversité sociale.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 11, 12

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène. (10 points)

Introduction. Le progrès technique désigne l'amélioration des techniques de production et des produits, qui permet notamment de produire davantage ou mieux avec une quantité donnée de facteurs. Il peut accroître la productivité du travail et du capital et contribuer à la croissance économique. Dire qu'il est endogène signifie qu'il n'est pas considéré comme une donnée extérieure à l'économie : il est produit par des décisions d'investissement, de recherche et de formation prises par les entreprises, les pouvoirs publics et les ménages. Il faut donc montrer comment les investissements en recherche-développement et en capital humain créent des connaissances et des innovations, puis comment celles-ci peuvent alimenter la productivité et la croissance.

1. Les investissements en R&D contribuent à produire le progrès technique. La recherche-développement regroupe des activités créatives visant à accroître les connaissances et à concevoir de nouvelles applications. Les dépenses de R&D financent la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental. Elles peuvent déboucher sur des innovations de procédé, qui améliorent la façon de produire, ou de produit, qui créent ou améliorent des biens et des services. Les entreprises ont intérêt à innover pour réduire leurs coûts, améliorer leurs produits ou se distinguer de leurs concurrentes. Les administrations publiques peuvent également financer la recherche, notamment lorsque ses résultats sont incertains ou difficiles à rentabiliser pour une entreprise seule.

Le document 3 indique qu'en 2018 les dépenses intérieures brutes de R&D représentent 2,19 % du PIB en France, 2,94 % aux États-Unis et 4,51 % en Corée du Sud. Il donne aussi respectivement 10,9, 9,8 et 15,2 chercheurs pour 1 000 actifs occupés. Ces données décrivent des efforts de recherche et des ressources humaines consacrées à la recherche, susceptibles de contribuer à la production de connaissances et d'innovations. Elles ne suffisent pas, à elles seules, à prouver que ces investissements causent un taux de croissance donné : d'autres facteurs interviennent et les effets de la recherche peuvent prendre du temps.

Les connaissances produites peuvent en outre se diffuser à d'autres entreprises et à d'autres secteurs, par l'imitation, la mobilité des travailleurs ou la circulation des idées. Ces retombées ne sont pas toujours entièrement rémunérées par le marché : une entreprise qui finance une recherche ne peut pas nécessairement s'approprier toutes les connaissances qui en résultent. Cela peut justifier un soutien public à la recherche, tout en préservant des incitations à innover.

2. Le capital humain et les politiques éducatives alimentent cette dynamique. Le progrès technique dépend aussi de personnes capables de produire, comprendre et diffuser des connaissances. Le capital humain désigne les connaissances et les compétences acquises notamment par l'éducation et la formation. Dans le document 2, Marc Gurgand explique que l'élévation du niveau d'éducation augmente le nombre de travailleurs très qualifiés pouvant participer à l'accumulation de savoir et accélère ainsi les découvertes. La formation peut aussi aider les entreprises à adopter et à utiliser de nouvelles techniques. Les dépenses d'éducation contribuent donc à la fois à la production de connaissances et à leur diffusion dans l'économie.

Le document 2 souligne également le rôle des pouvoirs publics : une impulsion donnée à l'éducation peut avoir des effets durables, car elle accroît le stock de capital humain et les possibilités de croissance futures. Les décisions d'éducation et de formation, comme celles de R&D, participent ainsi à une dynamique cumulative : des compétences facilitent l'innovation ; les innovations accroissent les gains de productivité et les ressources disponibles ; ces gains peuvent ensuite rendre possibles de nouveaux investissements et de nouvelles formations.

3. Les données de croissance illustrent le rôle de la productivité, sans établir à elles seules une causalité. Le document 1 présente, pour 2018, le taux de croissance du PIB et les contributions du travail, du capital et de la productivité globale des facteurs (PGF). La PGF mesure la part de la croissance qui n'est pas expliquée par la seule augmentation des quantités de travail et de capital ; elle peut notamment refléter des gains d'efficacité et le progrès technique, mais ne se confond pas entièrement avec lui. En Corée du Sud, le PIB croît de 2,9 %, tandis que la contribution du facteur travail est de −0,6 point, celle du capital de 1,2 point et celle de la PGF de 2,3 points. Ce cas montre qu'une contribution importante de la PGF peut accompagner la croissance, même lorsque la contribution du travail est négative. Aux États-Unis, la croissance est également de 2,9 %, avec une contribution de la PGF de 0,9 point ; en France, la croissance est de 1,8 % et la contribution de la PGF est nulle selon le tableau.

Ces chiffres sont cohérents avec l'idée que les gains de productivité jouent un rôle dans la croissance, mais ils ne permettent pas d'attribuer directement les différences de PGF aux seules dépenses de R&D ou d'éducation. Le document 3 donne des indicateurs d'effort de recherche, tandis que le document 1 mesure

des contributions à la croissance : leur rapprochement illustre des mécanismes économiques possibles, et non une preuve statistique de causalité entre les valeurs observées.

Conclusion. Le progrès technique est endogène car il résulte notamment de choix économiques d'investissement en R&D, d'éducation et de formation. Ces choix produisent des connaissances et des compétences qui favorisent les innovations, leur diffusion et les gains de productivité. Les données du dossier montrent à la fois des efforts de recherche et des contributions de la PGF à la croissance dans certains pays. Le progrès technique peut alors enclencher une dynamique cumulative : il stimule la productivité et la croissance, lesquelles peuvent à leur tour fournir des ressources pour investir davantage dans la recherche et le capital humain.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le progrès technique est endogène : il est produit par des décisions d'investissement en recherche-développement, en éducation et en formation. La R&D crée des connaissances et des innovations ; le capital humain permet de les produire, de les adopter et de les diffuser. Ces progrès peuvent améliorer la productivité et soutenir la croissance, qui fournit ensuite des ressources pour de nouveaux investissements. Le dossier illustre ces mécanismes : en 2018, la Corée du Sud consacre 4,51 % de son PIB à la R&D et compte 15,2 chercheurs pour 1 000 actifs occupés ; la contribution de la PGF à sa croissance de 2,9 % est de 2,3 points, tandis que celle du travail est de −0,6 point. Ces données sont cohérentes avec le rôle des gains de productivité, sans suffire à établir à elles seules une causalité directe entre effort de recherche et croissance.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2022/spe-sciences-eco-sociales-2022-amerique-nord-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.